

# Procès-Verbal

## Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

---

*Date de la convocation : 11 décembre 2025*

*Nombre de membres du Comité Syndical : 53*  
*Nombre de Conseillers en exercice : 53*

*Président de séance : Johanna ROLLAND*

*Secrétaire de séance : Aziliz GOUEZ*

**Présents (31) :** Bassem ASSEH, Claude AUFORT, Marie-Annick BENATRE, Anthony BERTHELOT, Erwan BOUVAIS, Sylvie CAUCHIE, François CHENEAU, Christine CHEVALIER, Mathieu COENT, Jean-Michel CRAND, Philippe EUZENAT, Jacques GARREAU, Aziliz GOUEZ, Michel GUILLARD, Thibaut GUINE, Jean-Sébastien GUITTON, Jean-Pierre JOUTARD, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Pascal MARTIN, Rémy NICOLEAU, Nicolas OUDAERT, François OUVRARD, Céline PAILLARD, Eric PROVOST, Jean-François RICARD, Tristan RIOM, Johanna ROLLAND, Rita SCHLADT, Claire TRAMIER, Bruno VEYRAND.

**Absents et représentés (3) :** Franck HERVY a donné pouvoir à Jean-Michel CRAND, André SALAUN a donné pouvoir à Erwan BOUVAIS, David SAMZUN a donné pouvoir à Eric PROVOST.

**Absents et excusés (19) :** Bertrand AFFILE, Rodolphe AMAILLAND, Laure BESLIER, Delphine BONAMY, Christophe COTTA, Anthony DESCLOZIERS, Hervé FOURNIER, Laurence GARNIER, Céline GIRARD-RAFFIN, Stéphanie GUILLON, Philippe LE CORRE, Florian LE TEUFF, Michel MEZARD, Valérie OPPELT, Jean-Claude PELLETEUR, Pascal PRAS, Aymeric SEASSAU, Jean-Louis THAUVIN, Francky TRICHET.

# Procès-Verbal

## Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

La séance est ouverte à 09 h 39.

### Introduction de la Présidente

#### **Johanna ROLLAND**

Bonjour à chacune et à chacun. Ravie de vous retrouver les uns et les autres pour notre dernière séance en présentiel de l'année. En effet, pour la dernière instance de ce mandat que nous aurons, comme c'est – je crois, de mémoire – trois semaines avant le premier tour des élections municipales, l'équipe du Pôle, dans sa sagesse, a plutôt proposé une visio, ce qui me semble adapté à ce que seront les enjeux d'organisation des uns et des autres. C'est donc effectivement important de pouvoir se retrouver ce matin en présentiel.

Je voudrais commencer la séance en remerciant les présidents et présidentes qui m'entourent. Je voudrais le faire de manière assez appuyée et je regarde notamment Yvon LERAT et Rémy NICOLEAU qui m'entourent l'un et l'autre. Vous vous souvenez peut-être que lorsque nous avons lancé toute cette nouvelle étape du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, quand nous avons lancé le travail sur le SCoT, nous avons pris collectivement un engagement. Nous nous étions fait en quelque sorte une promesse à nous-mêmes. J'avais fait cette promesse qui était de dire que le SCoT, le travail du Pôle, ne se résumerait pas à un dialogue entre les deux plus grandes intercommunalités, entre Nantes et Saint-Nazaire – j'en profite pour excuser David SAMZUN qui ne pouvait pas être là ce matin –, mais que nous avions un enjeu à renouveler, à la fois notre approche et notre mode de faire, pour que l'ensemble des intercommunalités puisse trouver sa place et pleinement sa place.

Je pense que nous avons vu, au cours des années, des mois et des semaines qui se sont écoulés, que c'est le cas, que cela a été le cas. Et, cela ne se fait pas tout seul, en réalité. Cela se fait par l'engagement des uns et des autres, et, en particulier, par l'engagement des présidents qui m'entourent. Je vous propose de les applaudir très chaleureusement.

*(Applaudissements)*

Juste pour finir ce mot d'introduction, nous avons à regarder ce matin, plus précisément le rapport d'orientations budgétaires, dans un contexte qui demeure contraint – je le dis là aussi d'emblée. Le Pôle contribue – nous le reverrons tout à l'heure dans les chiffres – à l'effort collectif qui est demandé aux uns et aux autres dans nos collectivités, en trouvant le bon équilibre entre la sobriété nécessaire et les moyens pour pouvoir fonctionner et mener les actions sur lesquelles nous nous sommes engagés. Et puis, évidemment nous aurons le temps d'approbation du SCoT. Voilà pour le menu de la matinée.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

#### Le temps des délibérations

##### **Désignation du secrétaire de séance**

###### **Johanna ROLLAND**

Pour commencer, nous avons à désigner un - en l'occurrence - *une* secrétaire de séance.  
Je propose Aziliz GOUEZ. Merci.

*Madame Aziliz GOUEZ est désignée comme secrétaire de séance.*

##### **Approbation du dernier compte-rendu**

###### **Johanna ROLLAND**

Nous avons à approuver les procès-verbaux des deux derniers Comités syndicaux des 12 juin et 14 octobre derniers.

S'il n'y a pas de remarque, je mets aux voix.

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Ces procès-verbaux sont donc adoptés.

*Les derniers comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.*

##### **Information sur les décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT**

###### **Johanna ROLLAND**

Nous avons le temps d'information sur les décisions prises, sur lequel, je le rappelle, il n'y a pas de vote.

S'il n'y a pas de remarque particulière, je vous propose que nous passions à un élément évidemment central de notre matinée, puisqu'il s'agit de l'approbation du SCoT.

##### **Délibération 2025-09 – Approbation du Schéma de Cohérence Territorial Nantes Saint-Nazaire**

###### **Johanna ROLLAND**

Je vais donner la parole à Frédéric VASSE, puis à Aziliz GOUEZ et Éric PROVOST, nos deux élus pilotes.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

#### Frédéric VASSE

Merci, Madame la Présidente. Bonjour à toutes et tous.

Quelques mots d'introduction. Vous le savez, nous sommes - je parle pour l'équipe du Pôle métropolitain mais aussi au nom des deux agences ( l'AURAN et de l'ADDRN) - plutôt heureux ce matin, d'arriver à cette étape-là de l'approbation, cette dernière étape avant la mise en mouvement de votre trajectoire. Nous avons tenu le timing mais vous aussi ! Cela a été le débat la dernière fois, vous vous en souvenez, sur cette séquence un peu rythmée pour tout le monde – nous le savons. Donc, au nom de toutes les équipes techniques, nous voulions remercier les élus de votre engagement. Et l'engagement continue, puisque Aziliz [GOUEZ] et Éric [PROVOST] vont présenter cette nouvelle délibération dans quelques minutes.

Je voulais juste rappeler, avant, le chemin parcouru pour que tout le monde soit à jour sur là où nous en sommes. Vous aviez lancé la mise en révision le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Vous avez arrêté, par un vote unanime, le SCoT le 27 février 2025. Depuis ce 27 février, nous avons entamé une longue phase de concertation et d'enquête publique, avec l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA), des rencontres avec les partenaires, l'expression des habitants et des associations, jusqu'à l'approbation prévue ce jour, le 18 décembre.

J'introduis une petite page de publicité, puisque beaucoup, parmi vous, avaient salué l'intervention d'Aziliz et Éric lors de la présentation du débat sur l'arrêt du SCoT, notamment cette entrée par les douze marqueurs, pour ceux qui s'en souviennent. Nous vous annonçons que le rapport d'activité va être distribué dans les jours qui viennent. Au sein de celui-ci figure un chapitre spécial qui reprend ces douze marqueurs ; Ceci vous permettra, je l'espère, à la fois pour vous, en tant qu'élus, mais aussi pour tous les élus municipaux, de mieux comprendre la trajectoire dessinée que vous êtes en train de définir et d'acter aujourd'hui ensemble.

Depuis l'arrêt du SCoT, les deux agences d'urbanisme et l'équipe technique n'ont pas chômé, y compris les collègues techniciens de nos cinq intercommunalités. Il y a eu de nombreuses réunions, qu'Aziliz et Éric ont présidées : de nouvelles réunions avec les Personnes Publiques Associées, et les services de l'État, mais aussi quelques présentations en conseil municipal ; nous tenons à le souligner. Je remercie les Maires qui ont eu l'idée de mettre en débat, à l'échelle d'un conseil municipal, les enjeux d'un SCoT. C'est toujours intéressant et nous avons eu des retours plutôt satisfaits de la façon dont cela a pu se produire. Évidemment, il y a eu beaucoup de rencontres avec des partenaires liés à l'établissement du SCoT : la CDPENAF, la CLE, les autres partenaires, comme la DDTM, l'ARS, etc. sur notre territoire.

Il y a eu un Atelier des élus, que je remercie une dernière fois. C'est à partir d'un dernier atelier décisif, de clôture et d'ajustements, au regard de l'avis de la commission d'enquête, qu'Aziliz et Éric vont prendre la parole tout à l'heure. Nous avons pu ajuster cette trajectoire du SCoT au plus près du désir des intercommunalités, mais aussi des remarques qui ont été formulées lors de quelques dernières réunions politiques et techniques avec des EPCI et Communes, lorsque cela était nécessaire. C'est ce travail rigoureux, dans ce temps un peu masqué entre l'arrêt du SCoT et ce matin que je voulais préciser en introduction, avant de passer la parole à Aziliz GOUEZ et Éric PROVOST.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

#### Éric PROVOST

Merci et bonjour à tous.

Ce qui est important, dans l'analyse que nous avons pu faire des contributions des PPA, c'est que, déjà, nous avons eu une vingtaine d'avis qui ont été retournés, ce qui est quand même très positif, et des positions plutôt favorables à nos propositions. Nous en avons retenu quelques-unes, puisque je pense que les PPA ont repéré, dans nos documents, les éléments vraiment structurants de notre démarche et de nos objectifs.

Quand nous voyons la CCI qui évoque la qualité du travail de concertation que nous avons eu avec les acteurs économiques, effectivement, cela a été un marqueur important de la démarche du SCoT d'associer au maximum les milieux économiques.

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique exprime cette nécessité de continuer à travailler dans la cohérence des différents projets, des différentes collectivités. Le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement évoque la qualité du projet du SCoT et la nécessité d'avoir une trajectoire évolutive, avec ses points d'étape. C'est aussi un élément extrêmement important de ce que nous avons débattu entre nous. Les Services de l'État soulignent le fait d'avoir une ambition forte – nous l'avons souvent évoqué – pour notre projet de territoire. Ce sont des contributions qui sont encourageantes, elles nous permettent de considérer que nous étions certainement dans le vrai, dans la manière dont nous avons piloté cette démarche.

Il y a aussi d'autres expressions qui sont intéressantes et, notamment, nous reprenons ce qu'a évoqué la CCI sur la nécessité de la coopération inter-SCoT. Je pense qu'il nous reste du chemin à faire sur cette nécessité de coopérer entre les différents SCoT du territoire. Ce ne sont pas des territoires éloignés, ce sont des territoires qui sont déjà dans nos problématiques, dans nos bassins de vie. Je pense que c'est un élément très important de la mise en œuvre finale.

La CDPENAF a, elle aussi, souligné cette nécessité de mettre en place, dès le démarrage du SCoT, l'organe de gouvernance que nous avons mentionné. Elle évoque notamment l'enveloppe foncière mutualisée, mais nous pourrions l'élargir à d'autres sujets – nous y reviendrons tout à l'heure – sur la question de la mobilisation sur le plan d'actions.

Nous avons aussi – c'est un deuxième aspect très positif –, dans de grandes institutions ou structures du territoire, une volonté exprimée très clairement, à la fois par les techniciens, mais aussi par les élus qui les représentent, une volonté de travailler avec nous sur le programme d'actions du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

Notre SCoT va être voté aujourd'hui et, d'ores et déjà, ces structures ont exprimé la volonté, le souhait de travailler avec nous. Cela s'est d'ailleurs déjà mis en place sur un certain nombre de sujets. Je vois que nous n'avons pas mis les Chambres d'Agriculture, avec des projets en commun qui sont déjà à l'œuvre. Cela est donc aussi très rassurant, sur cette idée que ce n'est pas parce que nous votons le SCoT que tout s'arrête ; au contraire, j'ai plutôt tendance à dire que c'est plutôt maintenant que cela commence.

Je laisse la parole à Aziliz [GOUEZ].

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

#### Aziliz GOUÉZ

Je vais vous dire quelques mots de l'enquête publique qui s'est déroulée pendant 37 jours consécutifs, du 25 août au 30 septembre 2025. Elle a permis aux trois commissaires-enquêteurs désignés, tous les trois avec une expertise sur le domaine de l'urbanisme ou de la planification et de l'architecture, de faire 18 permanences dans chacun des EPCI du Pôle métropolitain. Ils ont tenu ces permanences dans neuf lieux physiques différents. L'enquête publique s'est aussi déroulée sur un site dématérialisé, où pouvaient être consignées remarques et contributions.

Nous avons donc cette double interface : physique, avec des registres où les gens pouvaient venir inscrire leurs observations, et un site internet.

Donc, 27 contributions ont été reçues. Il faut quand même souligner que la population ne s'est pas précipitée vers les permanences, mais, néanmoins, les 27 contributions sont de qualité. Les enquêteurs ont aussi fait la démarche d'aller rencontrer les élus de nos cinq EPCI. Je pense qu'un certain nombre d'entre vous, ici, ont eu l'occasion d'échanger avec eux. Ce qu'il faut souligner aussi, et cela dénote un vrai intérêt, c'est que nous avons constaté 775 téléchargements sur le site internet. Pour le coup, quand nous comparons avec l'intérêt que suscitent d'autres SCoT en France, c'est plutôt notable.

Les conclusions motivées et l'avis de la commission d'enquête ont été remis par les commissaires-enquêteurs le 30 octobre 2025. Cet avis et ces conclusions, vous pouvez, s'ils vous intéressent, les consulter dans votre dossier de convocation et sur le site internet. La commission d'enquête a émis un avis favorable sans réserve au projet de SCoT révisé, en pointant que *« les atouts du projet étaient beaucoup plus importants que ses inconvénients ; ces derniers pouvant être atténués lors de l'exécution du SCoT »*. Nous reviendrons sur ce point de la mise en œuvre opérationnelle du SCoT, qui va vraiment être une étape cruciale, tout à l'heure.

#### Les points forts

Dans les points forts – Éric [PROVOST] l'a déjà dit –, la commission d'enquête a souligné la qualité du dialogue et de la concertation autour de cette révision du SCoT. Elle a aussi souligné la vision cohérente des territoires et l'équilibre entre les EPCI, la prise en compte de spécificités locales, qui se manifestent dans ce SCoT révisé. Elle a décrit – je crois que c'est important – ce SCoT comme un véritable outil d'animation du bassin de vie. Pour tous ceux d'entre nous qui ont participé aux travaux de l'Atelier des élus, aux réunions du Comité syndical, il est vrai que nous en ressortons avec cette idée que nous appartenons tous à un même bassin de vie. Le SCoT est vraiment très précieux pour animer nos discussions et nos politiques d'équilibre.

La commission d'enquête a également souligné – vous vous en souviendrez – la façon dont ce SCoT intègre, à travers la notion d'armature environnementale, les enjeux climatiques et environnementaux. Elle a souligné également l'ambition que porte le SCoT en matière de politique du logement, sa prise en compte de la santé et du cadre de vie, comme étant des enjeux structurants. Et puis, la stratégie de mobilité durable et décarbonée. Enfin, elle a souligné que le caractère évolutif, adaptable du document – ce que nous avons prévu en matière de gouvernance – était aussi un point fort.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

#### Les points d'attention

Dans les points d'attention, ce qui a été relevé, c'est tout d'abord le fait que l'approche « santé unique » (« One Health ») n'était pas encore complètement opérationnelle – il est vrai que nous sommes là sur une politique émergente – et c'est d'ailleurs aussi le cas dans nos collectivités respectives. Je pense que nous pouvons attendre certains bénéfices de l'étude que le Pôle va conduire pour accompagner nos collectivités dans la démarche que nous appelons « d'urbanisme favorable à la santé ».

Elle a aussi souligné que notre stratégie de décarbonation n'était pas complète ni sectorisée, que nous avons des objectifs ambitieux, mais que la mise en œuvre dans la neutralité carbone n'était pas complètement définie. Vous vous souviendrez que cela renvoie à tout le débat autour de ce que nous nous sommes donnés comme objectifs en matière d'extension de la trame bocagère, des prairies permanentes. Tout cela nous renvoie à la mise en œuvre.

Enfin, elle a souligné que notre gouvernance était complexe avec un risque, peut-être, de dilution des responsabilités.

En conclusion, je crois que les points d'attention nous renvoient vraiment au fait que la mise en œuvre opérationnelle du SCoT va être déterminante pour atteindre les objectifs que nous nous sommes collectivement fixés.

Pour finir, la commission d'enquête a émis une recommandation, qui est de mieux prendre en compte les grands équipements, que sont le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, mais aussi l'aéroport de Nantes-Atlantique ; cette question du rehaussement de la place de l'aéroport du Nantes-Atlantique et de la prise en compte du caractère structurant de cette infrastructure, mais aussi des nuisances qu'elle peut susciter pour les populations locales. Cela a donné lieu aussi, au sein de la Métropole de Nantes, à certaines discussions, jusqu'à ces derniers jours.

La commission d'enquête est bien consciente que le Pôle métropolitain n'est « pas un acteur parmi d'autres » du grand territoire. Elle nous encourage à nous « affirmer comme les porteurs d'une vision pour les équilibres de ce grand territoire ». Je crois que cela nous renvoie à ce qui va être l'un des grands enjeux du prochain mandat, à savoir la question de la gouvernance partagée de l'estuaire.

En conclusion, je crois que nous pouvons être très positifs, puisque la commission d'enquête montre que ce « projet de SCoT présente une vision stratégique claire, une démarche participative exemplaire et une prise en compte équilibrée des enjeux environnementaux, sociaux et économiques ». Je ne vais pas tout lire, vous avez la conclusion de la commission d'enquête sous les yeux.

Pour terminer, nous allons passer à la prochaine étape, c'est-à-dire la mise en œuvre du SCoT.

Il va s'agir, pour les nouvelles équipes municipales, puis communautaires qui vont être élues en mars, d'abord d'installer le pilotage de la trajectoire du SCoT.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

Il sera vraiment déterminant de pouvoir sensibiliser nos collègues, en particulier ceux qui seront amenés à participer à l'Atelier des élus ou à siéger en Comité syndical. Là, je crois que nous devons tous avoir une attention. Pour les élus qui ont participé à l'Atelier des élus, à la fois, ils ont trouvé cela passionnant, et, en même temps, nous avons tous bien conscience que cela prend du temps. C'est un vrai engagement. Je crois que nous avons une responsabilité collective d'être attentifs à ce moment de l'installation du pilotage de la trajectoire, qui permettra de formaliser la gouvernance collective.

Ensuite, il nous faudra accompagner le pilotage de la trajectoire. Il s'agira de travailler les indicateurs de la trajectoire et leur suivi – vous vous souviendrez que cela renvoie à tous les débats que nous avons eus sur le fait que nous ne pouvions pas, par exemple, en matière de logement, simplement nous fonder sur des indicateurs qui ont trait au marché immobilier ; il fallait aussi regarder cette puissance de l'armature environnementale, les capacités en eau potable, par exemple. L'eau va être l'un des grands enjeux qui vont continuer de monter en puissance dans les années qui viennent.

Il nous faudra aussi – Éric [PROVOST] l'a dit – définir le cadre de l'enveloppe mutualisée, avec la seule exigence que nous avons définie à ce jour, qui est que les projets qui vont s'inscrire dans le cadre de cette enveloppe mutualisée seront des projets qui auront une dimension d'intérêt métropolitain, au sens du Pôle métropolitain, bien sûr.

Enfin, il nous faudra poser l'observation. Vous savez que la loi nous oblige à réviser le SCoT tous les dix ans et que nous, nous nous sommes engagés à un suivi beaucoup plus régulier, pour piloter la trajectoire de façon réactive et agile. Nous nous sommes engagés à un suivi tous les ans, tous les trois ans, puis dans six ans. C'est la « Trajectoire 1/3/6 ».

#### Éric PROVOST

Nous avons une description des premières étapes de la mise en œuvre de l'installation des élus et du Comité syndical. Comme Aziliz [GOUEZ], je pense qu'il ne faut pas que nous manquions cette installation. Il y aura bien sûr une désignation des élus communautaires qui siègent au Comité syndical, qui sera suivie d'une désignation au sein de l'Atelier des élus.

Nous avons souligné, pendant toute cette démarche de SCoT, la richesse, la maturité de nos échanges, le fait que nous soyons déjà sur plusieurs SCoT et que nous ayons pu, grâce à cela, débattre et aboutir à des propositions et objectifs partagés, quelle que soit la diversité de nos territoires. Je pense qu'il faut vraiment que nous gardions cet état d'esprit dans l'installation des nouveaux élus, puisqu'il y aura, de fait, un renouvellement. Il faut que ces élus soient tout de suite bien conscients de cette importance du SCoT. Aziliz [GOUEZ] l'a souligné et, comme je l'ai dit tout à l'heure, contrairement à ce que nous pourrions penser, le fait que nous votions le SCoT aujourd'hui n'est pas un processus qui s'arrête, c'est plutôt un processus qui commence. Nous allons avoir un document officiel, opposable. Cependant, dans ce SCoT, nous savons que de nombreuses choses restent à arbitrer, à engager. Il va donc falloir continuer de travailler, notamment au sein de l'Atelier des élus, qui prépare, en quelque sorte, les décisions du Comité syndical. Je pense qu'il y a vraiment une étape à ne pas rater dans l'installation des élus et dans la manière dont ils vont être mobilisés, par la suite, sur le pilotage du SCoT.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

Le premier comité syndical sera l'occasion de partager ce document, ses objectifs, son ambition, pour que nous nous mettions tous à niveau sur le SCoT. Et puis, très vite, viendra un premier Atelier des élus, qui permettra justement de travailler sur la feuille de route et sur la mise en œuvre du SCoT. Le second Comité syndical sera plutôt, lui, consacré à la formalisation du nouvel exécutif.

Pour les étapes suivantes, je pense que c'est aussi une évolution majeure de notre SCoT. Encore une fois, nous avons un document officiel, opposable, qui va être voté ce matin, mais nous avons aussi un Programme d'Actions, que nous avons déjà dans le précédent SCoT, mais que nous avons largement étoffé. Nous avons 12 ou 15 actions que nous avons déjà reconnues dans ce Programme d'Actions. Je pense que cela va être un élément essentiel de la conduite de la démarche et sur notre capacité à mettre en œuvre et à continuer de faire ce que nous avons dit, c'est-à-dire de piloter dans l'incertitude – il y a encore beaucoup d'incertitude sur des évolutions démographiques, sur des questions environnementales, etc. Je pense qu'il faut que nous soyons extrêmement mobilisés pour conduire ce Programme d'Actions.

Lorsque nous avons échangé sur ce que nous mettions ou non dans le Programme d'Actions, nous avons beaucoup de mal à retirer des actions dans ce Programme et nous avons plutôt envie d'en rajouter. Il y a donc vraiment un énorme travail qu'il reste à mener. Je pense que cela va être un très bel enjeu de ce SCoT qui se met en route, d'être en mesure de répondre à cela. Comme je l'ai souligné tout à l'heure, il faut absolument que nous allions plus loin sur l'inter-SCoT, sur le dialogue avec les autres territoires qui sont d'ores et déjà connectés avec nous sur de nombreux sujets. Il faut que nous puissions diffuser cette volonté d'une approche cohérente, d'une approche solidaire à l'échelle du grand territoire, pour que cela puisse fonctionner demain, y compris pour nos populations.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci. Je vous propose d'ouvrir la discussion collective. Tout est clair après la brillante présentation de nos élus pilotes ?

#### **Jean-Sébastien GUITTON**

Bonjour à toutes et à tous. Juste quelques mots, puisque personne ne prend la parole et je pense qu'il est important de le redire : remercier le travail qui a été fait et dire, puisque nous nous projetons dans le mandat suivant... D'abord, j'entends qu'il serait mieux que les élus qui sont là, soient à nouveau présents demain, ce serait plus simple. Je pense que c'est important de le redire. Dans un simple souci d'efficacité.

Plus sérieusement, je parle plutôt du chemin que du cap. Vraiment dire que les temps de travail que nous avons eus ensemble dans ce mandat, dont nous avons bénéficié, les témoignages d'experts, qui nous ont accompagnés intellectuellement, politiquement, ont vraiment été très riches. J'ai été très, très agréablement surpris de pouvoir bénéficier de cela. Dans la mise en œuvre et dans l'accompagnement, puisque nous allons avoir cet enjeu d'apprentissage et de prise en main des enjeux par les nouveaux élus et par le nouveau collectif, je pense qu'il faut pouvoir le faire vivre. En effet, je pense que c'est essentiel et que nous n'avons pas toujours le temps, à nos échelles locales, de bénéficier de cela. Je voulais donc redire cet aspect-là.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

Dans le temps qui vient, la question du dialogue entre SCoT, et notamment sur les deux rives de l'estuaire, apparaît comme quelque chose d'absolument majeur. Il faut que ce chemin soit poursuivi et que le prochain mandat soit celui d'une vision partagée, absolument essentielle entre la rive nord et la rive sud, la rive droite et la rive gauche. Cela paraît l'un des gros enjeux pour les prochaines années.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci.  
Jean-Michel.

#### **Jean-Michel CRAND**

Merci. J'ai une petite question qui est plutôt technique. Évidemment, nous aurons l'approbation aujourd'hui.  
Quel est le délai des mises en compatibilité des PLUi, PLU ou PLUm ?

#### **Johanna ROLLAND**

Merci. Nous allons prendre l'ensemble des questions et interventions, et nous répondrons globalement après.  
Anthony.

#### **Anthony BERTHELOT**

Je fais partie de ceux qui ont pris l'aventure en route. Je suis arrivé au moment où nous avons commencé à réviser le SCoT. J'ai pu aussi découvrir tout ce travail collectif entre nos différentes intercommunalités – un travail passionnant.

Sur le prochain SCoT, je veux bien prolonger les propos qui ont été portés sur l'acculturation de chacun. Je trouve que ces ateliers/conférences « Trajectoire 2050 » ont été aussi très intéressants, car, moi, quand je ne siégeais pas dans le Comité syndical, cela permettait d'avoir un regard sur ce qu'il se passait sur le SCoT, de façon parcellaire, car il n'est pas évident d'emmener tous nos élus de toutes nos collectivités, que ce soit des mairies ou des métropoles, sur tous ces sujets-là, qui paraissent très techniques, alors qu'ils sont extrêmement politiques. Je crois qu'il y a encore à pousser davantage sur ces questions d'acculturation, de l'ensemble des élus des territoires, en plus de ceux qui siègent au sein du Comité syndical, notamment.

Mon deuxième sujet prolonge ce qui a été dit sur le travail inter-SCoT, qui me semble indispensable, d'autant plus que nous avons posé un acte politique majeur. Nos ambitions sont maintenant claires, elles sont définies. Cela nous permettra d'entrer en dialogue assez aisément avec nos partenaires, en tout cas, les personnes qui auront à entrer en dialogue ont la feuille de route et c'est bien le sujet, quelles que soient les personnes qui seront demain autour de la table. Pour moi, ce n'est pas qu'un dialogue entre les SCoT, parce que cela ne serait pas suffisant.

Aziliz [GOUEZ] a parlé de gouvernance de l'estuaire de la Loire, c'est un vrai sujet. Il n'y a pas que des intercommunalités, il y a le Département, la Région et d'autres acteurs.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

Cela appelle à un vrai travail de gouvernance à une échelle plus grande, parce que si nos ambitions n'ont pas de résonance sur les acteurs qui ont des poids majeurs dans cet estuaire, cela serait une lettre morte pour nous, pour chacun, je crois.

Maintenant que nous avons posé les choses, je crois qu'il faut, dès le début du prochain mandat, essayer de construire cette gouvernance, qui est attendue de tous, que ce soit à l'échelle municipale, des Maires, qui ne sont pas dans le SCoT, mais qui ont aussi des choses à dire par rapport à leurs territoires. Il y a donc vraiment des choses à voir des deux côtés de la rive. Sur l'inter-SCoT, j'y vois aussi la notion, au-delà des rives, aussi en amont de la Loire. Il y a aussi de gros sujets agricoles, de mouvements de populations qui prennent de l'ampleur, qui sont indispensables à prendre en compte, de façon plus certaine.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci.  
Philippe EUZENAT.

#### **Philippe EUZENAT**

J'ai une satisfaction, un regret, un souhait, une question ; tout cela en deux minutes, rassurez-vous.

La satisfaction, c'est de dire que nous pouvons être fiers de nous, de l'approbation aujourd'hui, le 18 décembre, parce que je me souviens des premiers plannings que tu nous avais présentés, Frédéric [VASSE], où l'approbation était prévue en juin. J'avais évoqué, à ce moment-là, qu'il était inimaginable de faire approuver un document comme celui-ci, par de nouveaux élus qui diraient : « Je n'y ai pas participé ». Donc, que nous soyons arrivés à compresser ce délai-là, parfois à marche un peu forcée, il faut bien que nous y arrivions, donc, merci aux équipes et merci à nous. Nous pouvons nous dire bravo, chers collègues, nous avons le droit de nous le dire quand nous arrivons à cette satisfaction-là.

Le regret est de dire que l'atteinte du quorum est très aléatoire. C'est quand même un sujet, parce que le sujet est quand même très important. Quid si nous n'avions pas eu le quorum aujourd'hui ?

Le souhait est de savoir faire preuve d'agilité – tu l'as dit, Aziliz [GOUEZ], tout à l'heure, dans ta présentation. La MRAe disait, dans son avis, que nous faisons preuve d'humilité devant les incertitudes. Bien malin celui qui peut connaître les conséquences de ce que nous allons décider aujourd'hui. En tout état de cause, si nous nous apercevons – c'est dans le suivi de la Trajectoire – d'une nécessaire adaptation, le climat politique étant très changeant, nous pouvons nous dire que la loi Climat et Résilience peut avoir un assouplissement ou non vis-à-vis de la consommation des NAF. Si cela devait être le cas, je ne dis pas que c'est souhaitable, mais si cela devait être le cas, il faut que nous soyons prêts à faire preuve d'agilité, que ce ne soit pas perçu comme un renoncement, mais comme une adaptation nécessaire. Encore une fois, ce sera suivi, comme tu l'as dit, Aziliz [GOUEZ], non pas à dix ans, mais à un, trois, six [ans]. Ce sera nécessaire pour cela.

Et puis, une question, un peu en lien avec le regret de l'atteinte du quorum, plutôt à l'attention de Frédéric [VASSE], je pense.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

Les représentants de nos intercommunalités, dans le prochain mandat, doivent-ils nécessairement être des conseillers communautaires ou peuvent-ils être des conseillers municipaux ?

Tout cela en une minute, je vous l'avais dit !

#### **Johanna ROLLAND**

Merci.  
Marie-Annick.

#### **Marie-Annick BENÂTRE**

Ayant participé à la construction des trois SCoT, le premier, le deuxième et celui-là, je voulais m'exprimer et montrer la maturité que nous avons acquise ensemble, pour arriver à la construction de ce SCoT, aujourd'hui, qui montre, tant dans la préparation, dans la construction, que dans l'échange et les réponses concrètes que nous avons construites collectivement, pour un aménagement du territoire le plus équilibré possible, des constructions de réponses les plus proches des besoins des populations, et de façon collective et partenariale. Je trouve que nous avons atteint une gouvernance particulièrement positive pour construire un projet de territoire le plus équilibré possible et en intégrant de gros sujets, comme le logement, la mobilité et, aujourd'hui, la santé. Je trouve cela particulièrement important.

Deux petits regrets : nous parlons encore des liens avec les SCoT qui sont autour de nous. Nous en avons parlé dans le premier, nous en avons parlé dans le deuxième et nous en reparlons dans le troisième. C'est vraiment un axe sur lequel il faudra travailler, qui est un enjeu tout aussi important, parce que, ce qui se construit autour de nos territoires n'est pas indifférent de ce que nous, nous pouvons construire.

Et puis, ensuite, c'est l'importance de montrer les décisions que nous prenons ici. Elles imprègnent complètement les politiques que nous pouvons mener dans nos communes et dans nos villes. Faire appréhender, par tous nos collègues, dans nos villes, combien les questions sur lesquelles nous échangeons ici sont complètement prégnantes des questions que nous évoquons, soit au Conseil de Nantes Métropole, soit dans nos villes. C'est quelque chose qu'il faut que nous arrivions à montrer, à traduire, à porter, pour faire en sorte que les décisions prises ici soient partagées et bien prises en compte par l'ensemble de nos élus.

En tout cas, merci pour tout ce travail, c'était très enrichissant.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci.  
Claire TRAMIER.

#### **Claire TRAMIER**

Merci. Je voudrais aussi remercier vraiment le travail de coopération et de collaboration qui s'est mis en place à travers l'Atelier des élus, à travers les rendez-vous « Trajectoires 2050 », parce que, pour moi qui suis élue des « Terres du milieu », de l'un des territoires, pas le plus petit ; nous pourrions dire « coincé », mais je ne pense pas que nous soyons coincés entre les deux grandes agglomérations.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

Je pense que nous avons vraiment réussi à partager tous ensemble les enjeux, ce que nous souhaitions porter pour nos territoires avec, à la fois des ambitions communes, collectives, vraiment sur la question de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, sur les questions des mobilités, sur la question de la transition énergétique.

Nous avons partagé des ambitions et, ensuite, nous avons su regarder ce que cela impliquait sur chaque territoire, adapter au besoin. Je crois que nous avons aussi fait preuve de solidarité dans la manière dont nous avons prévu de répartir cette consommation, avec cette enveloppe mutualisée.

Le SCoT 2 nous avait déjà mis sur une trajectoire de réduction de notre consommation, mais je pense que nous l'avons encore poussé, avec la prise en compte, entre nos territoires, des nécessaires adaptations et solidarités. Je dois le dire, moi qui ai piloté en même temps, en parallèle, le PLUi d'Estuaire et Sillon, que nous allons normalement approuver ce soir.

Nous n'aurons pas de problème de mise en conformité, puisque nous devrions déjà y être pour notre PLUi. Cela a été extrêmement riche avec beaucoup d'allers et retours, d'échanges. J'ai envie de dire qu'à la fois de travailler sur le PLUi a nourri ce que nous avons pu apporter à l'Atelier des élus sur le travail du SCoT et ce qui a été fait à l'Atelier des élus et toutes les contributions que nous avons pu avoir ont nourri aussi, vraiment, le projet de PLUi d'Estuaire et Sillon. Vraiment, une grande satisfaction. Je suis extrêmement attachée à la question du travail collectif. Je crois que, là, nous avons réussi un beau travail collectif.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci.  
Rita.

#### **Rita SCHLADT**

Claire [TRAMIER] a dit la plupart des choses que je voulais dire, parce nous sommes à peu près dans la même situation.

Je voudrais souligner, moi aussi, l'importance de la co-construction et de la solidarité, le fait d'avoir progressé ensemble sur le premier Atelier des élus, aux premières réunions et à la manière dont nous avons progressé, je pense que nous sommes allés dans la bonne direction.

Nous avons aussi construit notre PLUi en parallèle, en faisant le choix, dès le départ, d'être dans cette trajectoire-là. Nous avons aussi été accompagnés par le Pôle ; merci beaucoup pour tout le travail qui a été fait. C'est extrêmement précieux, parce que nous n'avons effectivement pas forcément les bonnes informations. Les élus ont progressé ; il va falloir transmettre effectivement le flambeau aux nouveaux élus.

Je voudrais aussi insister sur l'importance de ne pas oublier l'habitant, parce que je pense qu'il y a encore des progrès à faire, il y a encore des explications à donner, que ce soit le simple habitant, que ce soient les acteurs économiques. Il y a encore de nombreux endroits où nous avons besoin de partager, d'écouter et d'honorer les réponses quand cela est nécessaire.

Un grand merci pour tout le travail qui a été fait.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

#### **Johanna ROLLAND**

Merci.  
Rémy.

#### **Rémy NICOLLEAU**

Merci. Déjà, merci, pour tes mots bienveillants Johanna. Je peux te les retourner vraiment, parce que cet engagement de prendre en compte les spécificités des territoires et des territoires plus ruraux, nous l'avons assumé collectivement. Je n'ai pas d'inquiétude sur l'approbation de ce SCoT, et même de façon unanime, parce que le travail a été important. C'est grâce aussi à l'équipe qui nous accompagne.

Sur la difficulté d'embarquer tout le monde sur du temps long, parce que c'est aussi cela, c'est beaucoup, beaucoup d'investissement. C'est important, cela veut dire que cet engagement des élus est aussi encouragé et mené par une équipe qui a « fait le job », donc merci à elle.

Comme le disait Claire [TRAMIER], le 18 décembre va rester, pour Estuaire et Sillon, une date importante, parce que l'approbation d'un SCoT le matin et l'approbation du PLUI le soir... avec peut-être un petit regret qu'il ne le sera sans doute pas à l'unanimité à Estuaire et Sillon, mais ce n'est pas très grave. L'important est qu'il soit approuvé. Là aussi, il y a eu un travail de concertation. Je pense que c'est un élément important.

Pour conclure, j'ai décidé de quitter l'aventure pour les prochaines échéances. Je pense que les fondations de tout cela sont, je l'espère, solides et que les élus de demain pourront construire un bel avenir à nos territoires.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci beaucoup, Rémy.  
Claude.

#### **Claude AUFORT**

Je souscris parfaitement à ce qui a été dit sur l'intérêt du travail qui a été fait, de participer à cette aventure.

Je prendrai deux bouts de la réflexion, l'un qui est abordé, qui est d'avoir des temps de recul pour s'occuper des gens qui viennent donner des réflexions plus globales. Je pense que c'est bien, parce que l'on n'a parfois pas le temps de réfléchir. C'est donc bien d'avoir ce temps pour s'arrêter et rendre les choses un peu conceptuelles.

Pour la deuxième chose, je tire un peu le fil que Rita [SCHLADT] avait commencé de dérouler, qui est la place des habitants. Je prends l'exemple de « Désirs d'habiter », auquel nous avons participé. Nous avons touché des habitants, que je n'aurais jamais pensé toucher sur des sujets comme ceux-là. Le travail est intéressant, il est bien fait. Nous avons touché des habitants, un peu par surprise, qui ont joué le jeu, qui ont été intéressés. Et puis, des élus et des agents également. Je pense que c'est quelque chose de concluant, pour que ce SCoT ne soit pas uniquement technocratique, mais qu'il s'inscrive vraiment dans le territoire.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

#### **Johanna ROLLAND**

Merci.  
Tristan.

#### **Tristan RIOM**

Je voulais dire déjà deux choses. À titre personnel, cela a été une instance très précieuse dans le mandat, donc je remercie beaucoup celles et ceux qui ont fait l'animation et le fait que nous ayons été un certain nombre à être assidus, parce que cela a permis de cheminer ensemble. J'ai appris beaucoup de choses à vos côtés.

Déjà dire cela, et dire que je suis assez content de voir que, y compris sur des sujets de transition et des sujets variés, nous arrivions encore à créer des consensus, à nous mettre d'accord. Malgré le fait que les crises s'intensifient et que nous ayons conscience de l'urgence de l'action, il y a quand même une petite musique de dire : « la transition est forcément conflictuelle » et je trouve que nous avons réussi à créer du consensus, donc nous pouvons en être assez fiers.

Je me pose une question sur le lien entre la planification territoriale que nous sommes en train de faire et des sujets plus « au-dessus de nous », de planification nationale, parce que c'est un peu erratique au niveau national sur la planification. Je me demande comment, tout ce travail que nous faisons là, remonte dans les différentes instances, comme l'Association des Maires de France, France Urbaine, etc.

Je vais prendre un exemple : Nantes Métropole a validé son plan Climat en juin dernier et, lors d'une séquence récente en préfecture, dans l'une de nos passionnantes conférences départementales sur les investissements électriques, la Préfecture nous dit que, même si elle valide notre plan Climat, elle ne le prend pas en compte sur les investissements dans la transition énergétique locale, parce que cela ne dépend que du national. C'est donc la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie), qui n'est toujours pas validée. Cela veut dire que la planification nationale reste centralisée. Quand bien même on nous demande de viser la neutralité carbone, de démontrer que nous sommes capables de l'atteindre, en réalité, la Préfecture – en l'occurrence, ce sont les moyens qui sont alloués pour ENEDIS – ne prend pas en compte ce sujet-là. Là, je prends vraiment sur le petit bout de la lorgnette de mon domaine spécialisé, que sont les investissements électriques, mais je me demande comment nous faisons remonter d'autres sur d'autres sujets, que ce soit l'eau, les investissements ferroviaires ou autres. On nous valide des éléments, on arrive à trouver des consensus ; il faudrait que les moyens soient mis en place en face, sinon, nous n'arrivons pas à tenir nos promesses, ce qui est quand même bien dommage.

En tout cas, merci pour ce travail et impatient de voir comment cela va se mettre en œuvre sur le territoire, dans les années à venir.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci.  
Sylvain.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

#### **Sylvain LEFEUVRE**

Au-delà du document de planification un peu intégrateur que tout le monde a salué, qui permet d'harmoniser toutes les politiques publiques sur nos territoires, je voulais dire un petit mot sur le Programme d'Actions, parce qu'il y a ce besoin concret pour les territoires et ce besoin d'illustration pour nos habitants, et notamment l'étude de préfiguration qui avait été faite il y a quelques mois sur du covoiturage. Je veux remercier toute l'équipe du Pôle, puisque nous avons été plusieurs à porter cela. Aujourd'hui, nous voyons bien que, dans toutes nos assemblées, c'est un sujet qui a fait l'unanimité. Cela concerne le Pays de Blain, Estuaire et Sillon, Nantes Métropole, Erdre et Gesvres, et cela concernera aussi la CARENE dans d'autres actions plus concrètes.

Au-delà des enjeux climatiques et économiques qui ont été relevés, c'est aussi un enjeu de solidarité territoriale, puisque cela n'a pas été simple à monter. Nous voyons bien qu'il y a eu quelques réticences, quelques retraits de financements. Si tous, collectivement, nous n'avions pas fait preuve de solidarité, notamment financière, merci notamment à la Métropole d'avoir joué le jeu et de lancer cette expérimentation, en espérant tous qu'elle fonctionne... L'idée était d'illustrer cela et d'insister sur le concret du Programme d'Actions, que nous devons mettre en œuvre et sur lequel nous travaillerons tous, bien sûr, avec motivation.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci.  
Nicolas.

#### **Nicolas OUDAERT**

Bonjour à toutes et à tous.

De mon côté, beaucoup de choses ont été dites, donc je vais en rappeler la plupart, mais je pense que la répétition est utile et cela va peut-être nous inciter à travailler dans un certain sens, par ces prises de parole qui reviennent sur différents pans, qui sont réaffirmés par différents collègues ce matin.

En effet, il y a eu une ambition dans ce travail-là. Il y a une trajectoire politique qui est claire, que nous avons posée sur la table, que nous avons souhaité travailler. Nous ne nous sommes pas beaucoup défilés, malgré les différents soubresauts qu'il a pu y avoir. Je trouve cela vraiment très, très bien de notre part. Je salue d'ailleurs le travail qui a été fait entre Directeurs, techniciens, présidents et l'ensemble des élus qui ont pris part aux ateliers – un travail formidable a été fait.

Comme cela a été dit auparavant par d'autres collègues, je pense qu'il y a en effet du travail à faire avec les autres SCoT, au niveau départemental, au niveau régional. Je crois qu'il y a des rencontres et des mécanismes à imaginer, pour que nous tirions tous dans le même sens.

Je pense aussi à l'accompagnement au changement... Je crois en effet en un Programme d'Actions qui est fort, qui a été mis en place à la suite de cette validation qui est proposée ce matin. Je crois qu'il va falloir vraiment y aller, et y aller fortement sur ce Programme d'Actions qui est plutôt à destination des élus de l'ensemble des territoires. Cependant, comme cela a été dit, l'explication doit se faire au niveau des habitants, parce que c'est quand même quelque chose de nouveau. Je n'étais pas là pour le SCoT 1, mais j'étais là pour les SCoT 2 et 3.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

Là, nous passons un palier, nous passons une marche en termes d'aménagement du territoire. Au Gâvre, ancienne commune rurale la plus au nord du Pôle métropolitain, nous voyons que c'est une nouvelle façon d'aménager qui se dessine et, pour le mener à bien, il faut l'expliquer. Je crois que c'est très juste et cela m'interroge sur la capacité des futures équipes à mettre en place différents ateliers auprès des habitants.

Je pense que nous pourrions travailler cela aussi de manière commune et nous interroger communément, pour nous demander : « Qu'est-ce que nous pouvons faire ? Comment pouvons-nous déployer tous ces ateliers avec des spécialistes et différentes prises de parole ? ». Je pense que nous pourrions essayer tout cela et nous donner les « bons tuyaux » que nous aurons pu travailler chacun sur nos communes.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci. S'il n'y a plus d'autres demandes d'intervention, je vais d'abord donner la parole à Frédéric VASSE et à l'équipe, pour répondre à un certain nombre de questions techniques précises qui ont été posées, et puis je redonnerai la parole à Aziliz GOUEZ et Éric PROVOST, avant que nous ne passions au vote.

#### **Frédéric VASSE**

Nous avons retenu deux petites questions techniques, dans les interventions que nous venons d'entendre. Une première sur la question de la mise en compatibilité, donc je vais peut-être laisser Bertrand GIRARD, le Directeur de la planification au Pôle métropolitain, qui a conduit, avec Alex GUILLET, cette révision du SCoT, répondre à cette première question.

#### **Bertrand GIRARD**

Il va falloir, l'année prochaine, évaluer votre document d'urbanisme, pour voir s'il est compatible avec le SCoT qui est à approuver, s'il y a un besoin de réviser. Il y aura ensuite trois ans pour pouvoir le faire.

#### **Frédéric VASSE**

C'était la première question et notre première réponse.

J'en profite pour remercier devant vous, Bertrand et Alex, qui ont été les deux moteurs de la révision du SCoT dans l'équipe du Pôle métropolitain. Ces deux expertises étaient essentielles dans notre équipe, donc je voulais les remercier devant vous tous.

Je vais maintenant répondre à Philippe EUZENAT, autour d'un sujet sur lequel nous réfléchissons déjà dans la préparation du prochain mandat. Ce qui est certain, c'est qu'il y a des choses que nous pourrions faire bouger et d'autres que nous ne pourrions pas. Au Comité syndical, ne siègeront que des élus intercommunaux envoyés par leurs intercommunalités.

Pour autant, nous avons déjà associé, dans les Ateliers des élus, des élus municipaux. Nous avons aussi, dans le cadre de la concertation du SCoT, conduit cet atelier un peu spécifique d'élus municipaux qui a été, pour nous, extrêmement riche. Je pense donc que nous vous ferons une proposition d'une nouvelle façon de combler l'écart qui se creuse trop souvent entre les élus intercommunaux et municipaux, dans la nouvelle animation du prochain mandat. Nous travaillons déjà à cela, mais dans le respect des règles qui nous sont imposées également.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

#### **Johanna ROLLAND**

Merci. Aziliz et Éric, si vous avez des éléments à ajouter, en rebond.

#### **Aziliz GOUEZ**

Je n'ai rien à ajouter. J'ai vu quatre choses dans ce qui a été dit. Il me semble que c'est très important et plusieurs d'entre vous l'ont souligné : il est vrai que la question de notre capacité, en tant qu'élus, à prendre des temps de réflexion, est extrêmement précieuse. Je crois que nous sommes tous dans cette espèce de phénomène de flux continu. La question du temps est probablement la plus aliénante durant nos expériences. Cela a été extrêmement important d'avoir ces temps de réflexion collective et ces temps d'écoute, de pensée à partir des contributions d'intervenants extérieurs de grande qualité. Je remercie l'équipe du Pôle d'avoir su organiser cela.

Deuxièmement, je trouve que nous sommes à un point où il y a eu un travail conséquent. Nous avons une connaissance mutuelle qui est aussi très précieuse. C'est vraiment un socle important qui nous permettra – il y aura un renouvellement que partiel des équipes – d'aborder le prochain mandat, déjà avec cet acquis. Je crois que cela sera très important pour la phase de mise en œuvre opérationnelle que vous avez évoquée et sur laquelle Sylvain LEFEUVRE insistait, en disant que c'est là concrètement que les habitants vont percevoir les fruits de nos coopérations. Si nous pouvions multiplier les actions du type de celles que nous allons mettre en œuvre autour de l'expérimentation sur les lignes de covoiturage, ce serait vraiment une très bonne chose.

Enfin, je trouve que le point souligné par Tristan RIOM sur la planification est assez fondamental. Effectivement, nous sommes en butte à une planification au niveau national qui est quand même très descendante, avec cette idée que les territoires ne seraient que des courroies de transmission de grands objectifs. C'est un défi pour nous tous de faire valoir une dynamique ascendante et d'amener l'État à prendre en compte ce que nous savons faire et ce que nous prenons en charge collectivement, en tant que territoires. Voilà. Peut-être un sujet d'influence pour le prochain mandat.

#### **Éric PROVOST**

Je voudrais me réjouir de la multiplicité des interventions, parce qu'il est vrai que cela fait chaud au cœur, c'est encourageant de voir que vous avez tous voulu dire des choses ce matin à l'occasion de l'approbation du SCoT. C'est encourageant pour l'avenir.

L'autre chose qui me paraît importante est ce que nous avons évoqué sur la manière dont nous restons connectés avec les habitants. La réalité est que nous sommes déjà connectés avec les habitants dans les ateliers, notamment les Ateliers des élus que nous avons pu mener. Effectivement, le document SCoT est un document qui est inévitablement un peu « techno ». Cependant, dans les débats que nous avons eus, nous partions souvent d'une situation très précise par rapport aux mobilités, à l'accès à l'emploi et autres, pour aboutir à formaliser un contenu qui, lui, est soumis à des règles juridiques. Je pense que c'est cela que nous devons arriver à faire : démontrer en quoi le travail que nous faisons au sein du SCoT est un travail de terrain, qui s'adresse aux habitants et aux services de la Métropole. Il est vrai que ce n'est pas évident.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

C'est tout l'enjeu pour demain, d'arriver à transmettre cette approche que nous avons et cette proximité que nous avons avec les problématiques qui nous sont posées par les habitants.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci. Juste deux mots avant de mettre aux voix la délibération qui nous a été présentée.

Le premier, souligné dans, je crois, ce qui a fait tout l'intérêt de notre travail collectif et de ce qui est à cultiver pour l'avenir, c'est cette conjugaison du temps pris sur le fond – je regarde Claude AUFORT qui est l'un de ceux qui ont mis ce sujet : « Comment est-ce que nous nous octroyons du temps de réflexion, de travail, de partage sur des éléments de contenu ? ». Et comment nous l'ancrons aussi dans des sujets très concrets ; la question du covoiturage est revenue à plusieurs reprises. C'est le premier élément : la conjugaison entre le travail de fond, intellectuel, de pensée, de contenu et l'ancrage dans la vie des gens, la réponse aux attentes pour trouver des solutions quotidiennes. Là, je trouve qu'il y a un équilibre un peu nouveau, que nous avons trouvé dans cette étape, et un peu nouveau de part et d'autre ; à la fois dans le champ réflexif, mais aussi dans le champ des solutions extrêmement concrètes. Cela renvoie à la dernière intervention d'Éric PROVOST : « Comment raconter tout cela à la fin à nos concitoyennes et à nos concitoyens ? ».

La deuxième chose que je voulais souligner est quand Tristan RIOM évoque le fait que nous avons réussi à trouver des compromis, ce qui est plutôt rassurant, y compris d'un point de vue démocratique, en se disant dans une société de plus en plus clivée, fracturée, tendue, réussir à trouver des consensus qui ne se contentent pas d'aller chercher le plus petit dénominateur commun. Je voulais insister sur cela, parce que c'est forcément l'un des risques quand on cherche le consensus. Je trouve que, l'une des choses que nous avons trouvée là, c'est de réussir à cheminer ensemble et donc, de parvenir à des consensus, sans mettre les sujets de fond sous le tapis et en regardant avec lucidité, en essayant, autant que faire se peut, d'y parvenir.

Je voudrais vraiment remercier l'équipe très chaleureusement ; cher Frédéric, et toutes celles et tous ceux qui t'accompagnent. En effet, pour que tout cela soit possible, d'abord, il faut de l'intelligence dans la manière dont les propositions sont faites.

Il faut aussi beaucoup de respect des différents interlocuteurs et des différentes interlocutrices, et du temps passé sur tous les territoires. Donc, vraiment mes remerciements très chaleureux pour tout cela.

Enfin, j'ajoute un tout dernier point qui est, je pense, le plaisir de se retrouver et de partager ces moments-là. Cela paraît tout simple de le dire ainsi, mais je pense que cela compte. Se dire que nous nous retrouvons dans un espace où nous prenons plaisir à réfléchir, à travailler, à chercher des solutions concrètes, il n'y a pas d'enjeu de pouvoir au sens classique du terme. Nous sommes vraiment dans la recherche, à la fois très humble et très déterminée de ce qui fait du bien commun. Je pense que c'est plutôt tout à fait utile, d'abord, et, en plus, c'est agréable. Dans cette période où nous nous approchons des fêtes, cultiver le plaisir de ce que nous faisons ensemble, je crois que cela compte aussi.

Chers collègues, je vais donc mettre aux voix notre délibération.

*(Il est procédé au vote à main levée)*

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Qui est favorable à cette délibération ? Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

*(Applaudissements)*

#### **Délibération 2025-10 - Budget 2026 : Rapport d'orientations budgétaires**

##### **Johanna ROLLAND**

Vous observez une baisse du budget prévu cette année de 6 %, qui fait suite à la baisse de 100 000 € de l'année dernière. C'est l'équilibre trouvé entre la nécessaire solidarité territoriale du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire à l'effort un peu global qui est demandé et, en même temps, avoir les moyens pour enclencher et développer les actions que nous avons actées collectivement.

##### **Lise-Armelle BERGONZI**

Merci, Madame la Présidente. Vous venez de valider un programme de travail conséquent. Nous allons vous présenter les propositions pour financer ce programme de travail, en commençant par l'état d'avancement des chantiers en 2025.

L'année 2025 a été marquée évidemment par l'arrêt du SCoT, le développement de nouvelles études et d'expérimentations, et toujours l'animation de notre espace de coopération. Les études et expérimentations qui ont été réalisées en 2025 sont la mise en œuvre de solutions d'intensification foncière dans les zones d'activité économique d'Estuaire et Sillon, l'Acte 3 de « Trajectoire 2050 » le 16 mai à Cordemais, la phase 1 de l'étude « Sols et Paysages au service de la planification », la finalisation de la mission sur la conduite au changement « Désirs d'habiter » (M. AUFORT en a parlé), la mission d'accompagnement autour des enjeux de transmission des fonciers agricoles, le lancement de l'étude : « Pour un aménagement favorable au vieillissement », en partenariat avec le Master Villes et Territoires.

Quelques études et expérimentations qui avaient été prévues doivent être reportées en 2026 :

- La participation au groupement de commandes de la première ligne de covoiturage au niveau de service. Je vous rassure, elle est très bien partie, mais les délais de procédure des marchés publics font que le premier versement aura lieu début 2026.
- L'appui aux études d'urbanisme favorables à la santé, puisque la validation des projets retenus est en cours, donc nous allons plutôt le financer début 2026, également.
- La mise en pédagogie opérationnelle du SCoT, puisque l'enjeu est d'être prêt début mars, lorsque le SCoT sera exécutoire et opposable, et pour accueillir la nouvelle assemblée d'élus, vous en avez parlé.

##### Le cadre d'exercice pour 2026

Ce sera la première année du nouveau cycle de mise en œuvre des objectifs ambitieux du projet d'aménagement stratégique et du Programme d'Actions du SCoT, que vous venez d'adopter. Le premier financeur de ce programme, ce sont les intercommunalités.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

Après, 100 000 €, comme l'a dit Madame la Présidente, en 2025, le Pôle métropolitain a diminué les participations financières des EPCI à hauteur de 63 000 € pour 2026. Vous avez devant vous le tableau avec l'ensemble des participations par EPCI.

#### Les principaux postes de recettes

Ces participations d'EPCI sont évidemment les principaux postes de recettes, mais il y a également des subventions. Pour l'instant, sont attendus :

- Le deuxième versement de l'ADEME sur l'étude sur les paysages au service de la planification ;
- Un deuxième appui de l'Agence Régionale de Santé sur nos études d'urbanisme favorables à la santé.

Il y aura également de l'autofinancement, via les excédents et l'amortissement. Comme chaque année, à la même époque, c'est en cours d'estimation.

#### Les principaux postes de dépenses en section de fonctionnement

Ce sont toujours les mêmes, c'est-à-dire :

- Le financement des programmes partenariaux des agences AURAN et ADDRN. Cela représente environ 270 000 € en fonctionnement sur les 450 000 € au total versés aux agences d'urbanisme.
- Les études et expérimentations, c'est une enveloppe d'environ 150 000 € qui y sera consacrée en 2026, pour la mise en pédagogie du SCoT 3, le nouveau cycle « Trajectoire 2050 », la déclinaison de l'étude de l'aménagement favorable au vieillissement, l'étude des stratégies cyclables en réponse à l'enjeu de maillage interterritorial et des dépenses exceptionnelles liées au début de mandat, pour l'installation, l'accueil des nouveaux élus, mais également la sécurisation juridique des actes et de l'installation de ce nouveau Comité syndical.

- Les autres postes de dépenses sont les dépenses de personnel pour l'équipe du Pôle métropolitain et pour la participation à la COPRE (Cellule Opérationnelle de Prévention des Risques Environnementaux), qui est un service de Nantes Métropole et que nous finançons, parce que cela permet à toutes les communes du Pôle métropolitain d'être accompagnées si elles ont une atteinte environnementale sur leur commune.

M. NICOLLEAU hoche la tête, parce qu'il en a fait les frais, si j'ose dire. Dans ces cas-là, c'est effectivement le Pôle métropolitain qui s'occupe, grâce à la COPRE, de toute la procédure et qui se fait rembourser par le responsable de la pollution.

Il y a évidemment une ligne avec l'adhésion à des associations, des partenaires extérieurs comme chaque année. Il n'y a aucun changement en la matière.

#### Principaux postes de dépenses en section d'investissement

En section d'investissement, nous trouvons :

- Les dépenses liées à l'élaboration du SCoT. Elles sont moindres, mais il y a le financement des programmes partenariaux de l'AURAN, de l'ADDRN comme en 2025, puisque nous allons mettre en place le programme d'actions et le pilotage de la trajectoire.
- La poursuite de l'étude « Sols et Paysages au service de la planification » ; nous lancerons la phase 2 de terrain.
- L'appel à projets autour de l'urbanisme favorable à la santé : nous reportons les crédits inscrits en 2025.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

-Nous avons également une enveloppe pour le « Projet Eaux et Paysages », afin de financer une réflexion autour d'une nouvelle étape du « Projet Eaux et Paysages », autour des mobilités douces. Comme je le dis chaque année, ce sont les efforts d'investissement liées au « Projet Eaux et Paysages », il y a quelques années, et les dépenses liées à la révision du SCoT, qui engendrent des dotations aux amortissements, permettant de financer ces nouveaux investissements.

-Nous pourrions ajouter d'éventuels travaux de confortement sur les cinq œuvres sémaphores déjà existantes, parce que nous faisons des contrôles techniques chaque année. En fonction de l'état de vieillissement de ces ouvrages, il faut prévoir, au cas où, d'éventuels travaux.

Je crois que j'ai présenté la totalité du rapport d'orientations budgétaires ; vous avez évidemment plus de détails dans la délibération.

Concernant le calendrier, comme chaque année, le vote du budget interviendra lors du prochain Comité syndical, qui sera en visioconférence, à partir de chacun de vos EPCI (ce n'est pas de la visio à domicile) qui se tiendra dans les dix prochaines semaines, c'est une obligation. Je n'ai pas encore la date.

L'approbation du compte administratif 2025 et le vote du Budget Supplémentaire interviendront lors du Comité syndical renouvelé, fin juin, après l'installation de la nouvelle assemblée.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci. S'il n'y a pas de demande d'intervention particulière, je mets aux voix.

*(Il est procédé au vote à main levée)*

Des oppositions ? Des abstentions ?  
Ce point est adopté [à l'unanimité].

### **Délibération 2025-11 – Budget 2026 : autorisation d'engager, de mandater, de liquider les dépenses d'investissement**

#### **Johanna ROLLAND**

Je vous redonne la parole sur le budget 2026, cette fois, le point spécifique sur les autorisations d'engagement, de mandater et de liquider.

#### **Lise-Armelle BERGONZI**

Merci. Une délibération traditionnelle de fin d'année, pour permettre, en attendant l'adoption du Budget Primitif en février, de pouvoir engager de premières dépenses en investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits en 2025. C'est une autorisation à hauteur de 123 629,71 €. Vous avez le détail par chapitre budgétaire dans le projet de délibération.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci. Pas de questions particulières ? (Absence de réponse).

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

Je mets aux voix.

*(Il est procédé au vote à main levée)*

Des oppositions ? Des abstentions ?  
Ce point est adopté [à l'unanimité].

### **Délibération 2025-12 – Répartition des sièges au Comité syndical pour le mandat 2026-2032**

#### **Johanna ROLLAND**

Je vous redonne la parole sur la répartition des sièges.

#### **Lise-Armelle BERGONZI**

Merci. Effectivement, c'est une délibération qui ne donne pas lieu à un vote. C'est une règle qui a été fixée par les statuts du Pôle métropolitain, selon laquelle la répartition des sièges au Comité syndical se fait selon un pourcentage du nombre d'élus de chaque Conseil communautaire, en fonction de vos strates démographiques, à partir de la population municipale du dernier recensement de l'année du mandat.

Il convient juste d'acter ce calcul pour le prochain mandat. Vous le voyez qui s'affiche. Sans surprise, il n'y a aucun changement par rapport à la composition actuelle du Comité syndical. Vous aurez le même nombre de représentants par EPCI au prochain mandat.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci. Pas de remarques particulières, sachant que ce point n'est pas soumis au vote ?  
*(Absence de réponse)*  
Nous avons un dernier point pour ce matin et je donne la parole à Frédéric VASSE.

#### **Frédéric VASSE**

Un point d'information pour dire que le rapport d'activité 2024-2025 va être distribué, vous l'avez compris prochainement, avec les douze marqueurs du SCoT en supplément.

Simplement pour vous dire deux choses : nous redisons à nos présidentes, présidents et à nos élus membres du Comité syndical, que nous sommes - comme nous l'avons été cette année - évidemment très preneurs de venir présenter ce rapport d'activité devant votre assemblée. C'est en effet très important, comme vous l'avez dit vous-mêmes, de rendre transparents et intéressants les travaux du Pôle métropolitain. Il y a un devoir de rendre compte et une responsabilité de donner envie.

Pour information, certains, parmi vous, ce matin, sont pris en captation vidéo, justement pour participer à l'élaboration de notre petite carte de vœux, pour donner envie, là encore. Qu'est-ce que nous avons envie de dire à la prochaine génération d'élus pour venir traverser le pont et œuvrer aux travaux du Pôle métropolitain ? Donc, merci à celles et ceux qui jouent le jeu de la vidéo, et évidemment, à bientôt avec le rapport d'activité dans votre assemblée. Merci.

## Procès-Verbal

### Réunion du Comité syndical du 18 décembre 2025

**Johanna ROLLAND**

Merci. Est-ce qu'il y a des questions sur ce rapport d'activité ?

Est-ce qu'il y a des questions diverses ?

S'il n'y en a pas, je vous propose que nous nous en arrêtions là et je vous souhaite de joyeuses fêtes et un joyeux Noël, avec un peu d'avance.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 51.*

*Procès-verbal approuvé lors du comité syndical du 12 février 2026*

La secrétaire de séance  
Aziliz Gouez

La Présidente  
Johanna Rolland

